



Election d'un-e Conseiller-ère municipal-e « Si vous déposiez votre candidature ? »

Madame, Monsieur,

Lors du Conseil communal du 3 décembre 2024, M. Philippe Mundler, conseiller municipal, a remis sa démission en raison de son déménagement de la commune.

Une élection complémentaire sera organisée le **18 mai 2025** pour compléter la Municipalité, constituée de 5 membres.



VOUS êtes suisse ou étranger (en Suisse depuis 10 ans et 3 ans dans le canton de Vaud) ?

VOUS avez plus de 18 ans ?

VOUS jouissez de vos droits politiques sur la commune de Vich ?

VOUS avez envie de participer à la gestion de votre village ?

VOUS vous intéressez au bien-être des habitants ?

VOUS recherchez une activité au service de la communauté ?

N'hésitez pas à contacter la Syndique Antonella Salamin à antonella.salamin@vich.ch pour en savoir plus sur le fonctionnement de la Municipalité et les tâches et responsabilités d'un-e Conseiller-ère municipal-e.

Vous avez jusqu'au mardi 22 avril 2025 à 12h précises pour déposer votre liste de candidature signée par 3 électeurs domiciliés dans la commune. Le formulaire est à demander au Greffe municipal.

Au plaisir de vous rencontrer et de vous faire découvrir cette fonction très enrichissante !

Au nom de la Municipalité

La Syndique

Antonella Salamin



La Secrétaire

Patricia Audétat